



## **Conditions générales**

Simon Baumann (ci-après dénommé «l'organisateur») organise des événements sous la dénomination OSOMO. En réservant ou en participant à un tel événement, les participants acceptent expressément les conditions générales suivantes :

### **Portée**

Les conditions générales s'appliquent à toutes les offres de l'organisateur. L'organisateur se réserve le droit d'ajuster les services et de développer l'offre. L'organisateur est donc également autorisé à adapter les conditions générales à tout moment. Les conditions générales publiées sur le site web de l'organisateur au moment de l'événement sont déterminantes.

### **Lieu de l'événement**

L'événement se déroule en plein air, dans la nature.

### **Sécurité**

Comme toujours pour les activités de plein air, la prudence est de mise. Il peut y avoir des dangers. L'organisateur décline toute responsabilité à cet égard. En s'inscrivant, les participants reconnaissent ces avertissements. Les zones de protection de la faune doivent être évitées. Après la fin de l'événement, la présence sur le lieu de l'événement est sous la propre responsabilité des participants et toute responsabilité de l'organisateur est exclue. Il en va de même pour une présence sur le lieu de l'événement avant le début de l'événement. Les instructions de l'organisateur ou de ses auxiliaires doivent être strictement suivies.

### **Arrivée et départ**

L'arrivée et le départ des participants se font sous leur propre responsabilité et à leurs risques.

### **Inscription, conclusion du contrat et paiement**

L'inscription se fait électroniquement. Dès que l'inscription (par e-mail) est confirmée, elle est considérée comme contraignante. En réservant, les participants reconnaissent les conditions générales comme faisant partie intégrante du contrat entre eux et l'organisateur.

#### **Prix, prestations**

Les prestations incluses dans le prix varient en fonction de l'offre. Celles-ci sont indiquées lors de la commande des billets. Sauf mention explicite contraire, le prix comprend uniquement la participation à l'OSOMO Experience au sens propre, à l'exclusion des trajets aller/retour, des remontées mécaniques, des collations et des boissons.

### **Protection de la nature**

L'organisateur tient particulièrement à préserver les lieux spéciaux sélectionnés pour les OSOMO Experiences. Les participants sont priés de respecter les bâtiments, les lieux en général et la nature en particulier, de ne laisser aucun déchet sur les lieux des événements et sur le chemin aller-retour. L'organisateur encourage les participants à utiliser les transports publics pour se rendre aux lieux des événements.

### **Protection des données**

La collecte et le traitement des données sont effectués uniquement par Simon Baumann ou par des personnes mandatées par lui. Les données personnelles des participants sont utilisées uniquement pour les événements et productions de l'organisateur, conformément aux dispositions pertinentes du droit de la protection des données. L'organisateur est autorisé à informer les participants qui ont laissé leur adresse e-mail, numéro de téléphone ou contacts sur les réseaux sociaux des événements et autres activités de l'organisateur. Il est possible de se désinscrire de ces newsletters envoyées sporadiquement à tout moment. Les données ne sont transmises à des tiers que dans le cadre de l'offre réservée, dans la mesure où cela est nécessaire, ou si l'organisateur y est obligé en vertu des bases légales. Les dispositions de protection des données du fournisseur de billets Eventfrog s'appliquent également. Le traitement des données par le fournisseur de billets est hors de la responsabilité de l'organisateur.

### **Exécution et modification du programme, avant et pendant l'événement**

Les événements ont généralement lieu uniquement par temps sec. Ils peuvent être adaptés localement ou temporellement si les conditions naturelles ou météorologiques, les mesures officielles, la force majeure, les raisons de sécurité ou autres l'exigent.

En cas de conditions météorologiques défavorables, le concert sera reporté au samedi 29 août 2026 (19:15–21:30).

L'organisateur informe les participants 24 heures à l'avance par e-mail aux coordonnées communiquées lors de l'achat de leur billet.

Les billets restent valables pour la date de report. Si vous ne pouvez pas être présent·e à cette nouvelle date, vous pouvez bien entendu céder ou revendre votre billet à titre privé.

La décision de maintenir ou de reporter l'événement sera prise 24 heures à l'avance et communiquée par e-mail. Si les conditions météorologiques sont également défavorables à la date de report, l'événement sera annulé. Les participant·e·s en seront à nouveau informé·e·s par e-mail 24 heures à l'avance.

Remboursement des billets: Si l'événement doit être annulé aux deux dates en raison des conditions météorologiques ou d'autres conditions naturelles (orage, pluie, chemins impraticables, etc.), le prix des billets sera remboursé. Seuls les frais de réservation Eventfrog (0.49 CHF) ne peuvent pas être remboursés.

### **Annulation de l'événement**

Si un événement doit être annulé en raison de maladie/accident de l'artiste, le montant total payé sera remboursé. Si un événement doit être annulé en raison de conditions météorologiques/naturelles (par exemple orage, pluie, neige, chemins fermés, panne de remontée mécanique, etc.) et faute d'alternative appropriée, les montants payés seront remboursés, moins les frais de billetterie du fournisseur de billets Eventfrog, que l'organisateur doit impérativement payer (0.49 CHF). Si les participants à l'OSOMO Experience ne peuvent pas participer à l'événement, pour quelque raison que ce soit, un remboursement du prix payé n'est malheureusement pas possible.

### **Assurance et assurance annulation**

L'assurance est à la charge des participants.

### **Enregistrements**

L'organisateur est autorisé à prendre des photos et éventuellement des vidéos avec son de l'artiste et des participants lors des OSOMO Experiences. Les participants consentent à l'utilisation des enregistrements par l'organisateur à des fins de communication en relation avec OSOMO (réseaux sociaux, publicité imprimée ou en ligne, photos pour produits, etc.).

Les participants ne sont pas autorisés à enregistrer et diffuser eux-mêmes des enregistrements audio ou vidéo de l'événement.

### **Propriété intellectuelle**

Tous les droits sur les enregistrements audio et vidéo, le format, le concept et les autres contenus appartiennent exclusivement à l'organisateur sans limitation de contenu, de temps et de lieu. L'utilisation de ces contenus, même sous forme modifiée, n'est pas autorisée.

### **Responsabilité, dommages-intérêts**

Lors d'activités de plein air telles que la randonnée, le bivouac, ou la participation à un OSOMO Horizontal Concert dans la nature, un risque résiduel ne peut être évité ou exclu malgré une planification et une gestion soignées. La participation se fait donc à vos propres risques. La responsabilité de l'organisateur est exclue pour négligence légère, faute des participants, faute de tiers et force majeure, la responsabilité pour le comportement ou les omissions des auxiliaires est également exclue pour négligence grave; la responsabilité de l'organisateur est donc exclue dans la mesure permise par la loi. En s'inscrivant, les participants reconnaissent ces dangers et risques et renoncent expressément à faire valoir des demandes de dommages-intérêts et/ou de responsabilité contre l'organisateur ou ses employés.

### **Exclusion de l'événement**

Les personnes peuvent être exclues de l'événement si elles:

- sont ivres ou sous l'influence de stupéfiants;
- ou perturbent le déroulement de l'événement pour d'autres raisons;
- ou ne suivent pas les instructions de l'équipe de l'organisateur.

### **Droit applicable et juridiction**

L'accord contractuel est soumis au droit suisse, à l'exclusion des règles de conflit de lois du droit international privé. La juridiction compétente est Berne, canton de Berne.

Berne, 16 juin 2021

